

Le train 2559 partira de Lille à 10 h. 45 du soir... Le train 2504 partira de Tourcoing à 6 h. 14 du matin...

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — Audience du samedi 17 juin 1899. — Présidence de M. MARTIN, vice-président. — Des religieuses injuriées et attaquées à Fives. — Gustave Decocq et une cuisinière des religieuses de Lille, Isabelle Lefebvre, femme Thy, sont poursuivis pour une agression dont ils se rendus coupables contre deux religieuses et des jeunes filles d'un patronage.

Le tribunal de la Pentecôte, deux sœurs de Saint-Joseph passaient en face de la cité Casse, conduisant leur patronage en promenade, lorsqu'elles furent attaquées par les inculpés. La Sœur Frixille reçut sur la bouche un coup de poing de Decocq.

Isabelle Lefebvre avait avoué porteur de coups plutôt incommodes. Quant à Decocq, il nie tout et compare le 14 ans de la jeune Justine Goumen, le Tribunal renvoie l'affaire à jeudi.

La réclamation. — Victor Gordin n'a que 20 ans, il est pourtant passible de la peine de 20 ans, 20 condamnations pour vol, notamment 3 à 6 mois et une à 3 mois.

C'est encore un vol qui l'amène à la barre. Son avocat, M. Lefebvre, parvient à lui éviter la réclusion. L'inculpé n'attrape que 3 mois de prison.

Un individu, Georges Bocherie, 29 ans, teinturier à Wasquehal, pour un motif futile, frappa un petit garçon de 14 ans, le jeune Jules Salmeyrie, de Marcy-en-Barrois. Son grand frère, Victor, accouru à ses cris, Bocherie, sans motif, lui porta deux coups de couteau à la tête.

Un mois de prison, deux ans de surveillance, qui est étonnant par sa douceur. — Georges Bocherie, qui était défendu par M. Santier.

En l'absence de charbon, deux employés de la Société Coopérative Tourquennoise ont résolu à voler un sac. Deux mois de prison à l'un, deux ans de surveillance à l'autre, Auguste Vanraes. Ce dernier obtient la loi Bérenger.

Tribunal de simple police de Tourcoing. — Audience du jeudi 15 juin. — L'audience ordinaire de quinzaine a présenté peu d'intérêt, quoique, cependant, un incident assez sérieux, et qui mérite d'être rapporté, s'y soit produit.

L'audience est ouverte à neuf heures, sous la présidence de M. Becard, juge de paix. M. Villain, commissaire central, occupe le fauteuil du ministère public.

Le rôle est relativement peu chargé. Il comprend 65 affaires. Le tribunal prononce quelques condamnations pour différents faits de peu d'intérêt. Puis, sont appelés Louis Jeannotte, demeurant à Croix et sa femme, tous deux âgés de 40 ans, soigneuse, demeurant rue des Cinq-Voies. On voit, d'après les adresses des intéressés que les deux époux ne vivent pas sous le même toit et ne sont pas mariés.

Le tribunal prononce quelques condamnations pour différents faits de peu d'intérêt. Puis, sont appelés Louis Jeannotte, demeurant à Croix et sa femme, tous deux âgés de 40 ans, soigneuse, demeurant rue des Cinq-Voies. On voit, d'après les adresses des intéressés que les deux époux ne vivent pas sous le même toit et ne sont pas mariés.

Le tribunal prononce quelques condamnations pour différents faits de peu d'intérêt. Puis, sont appelés Louis Jeannotte, demeurant à Croix et sa femme, tous deux âgés de 40 ans, soigneuse, demeurant rue des Cinq-Voies. On voit, d'après les adresses des intéressés que les deux époux ne vivent pas sous le même toit et ne sont pas mariés.

Le tribunal prononce quelques condamnations pour différents faits de peu d'intérêt. Puis, sont appelés Louis Jeannotte, demeurant à Croix et sa femme, tous deux âgés de 40 ans, soigneuse, demeurant rue des Cinq-Voies. On voit, d'après les adresses des intéressés que les deux époux ne vivent pas sous le même toit et ne sont pas mariés.

Le tribunal prononce quelques condamnations pour différents faits de peu d'intérêt. Puis, sont appelés Louis Jeannotte, demeurant à Croix et sa femme, tous deux âgés de 40 ans, soigneuse, demeurant rue des Cinq-Voies. On voit, d'après les adresses des intéressés que les deux époux ne vivent pas sous le même toit et ne sont pas mariés.

Le tribunal prononce quelques condamnations pour différents faits de peu d'intérêt. Puis, sont appelés Louis Jeannotte, demeurant à Croix et sa femme, tous deux âgés de 40 ans, soigneuse, demeurant rue des Cinq-Voies. On voit, d'après les adresses des intéressés que les deux époux ne vivent pas sous le même toit et ne sont pas mariés.

Le tribunal prononce quelques condamnations pour différents faits de peu d'intérêt. Puis, sont appelés Louis Jeannotte, demeurant à Croix et sa femme, tous deux âgés de 40 ans, soigneuse, demeurant rue des Cinq-Voies. On voit, d'après les adresses des intéressés que les deux époux ne vivent pas sous le même toit et ne sont pas mariés.

Le tribunal prononce quelques condamnations pour différents faits de peu d'intérêt. Puis, sont appelés Louis Jeannotte, demeurant à Croix et sa femme, tous deux âgés de 40 ans, soigneuse, demeurant rue des Cinq-Voies. On voit, d'après les adresses des intéressés que les deux époux ne vivent pas sous le même toit et ne sont pas mariés.

Le tribunal prononce quelques condamnations pour différents faits de peu d'intérêt. Puis, sont appelés Louis Jeannotte, demeurant à Croix et sa femme, tous deux âgés de 40 ans, soigneuse, demeurant rue des Cinq-Voies. On voit, d'après les adresses des intéressés que les deux époux ne vivent pas sous le même toit et ne sont pas mariés.

Le tribunal prononce quelques condamnations pour différents faits de peu d'intérêt. Puis, sont appelés Louis Jeannotte, demeurant à Croix et sa femme, tous deux âgés de 40 ans, soigneuse, demeurant rue des Cinq-Voies. On voit, d'après les adresses des intéressés que les deux époux ne vivent pas sous le même toit et ne sont pas mariés.

Le tribunal prononce quelques condamnations pour différents faits de peu d'intérêt. Puis, sont appelés Louis Jeannotte, demeurant à Croix et sa femme, tous deux âgés de 40 ans, soigneuse, demeurant rue des Cinq-Voies. On voit, d'après les adresses des intéressés que les deux époux ne vivent pas sous le même toit et ne sont pas mariés.

Le tribunal prononce quelques condamnations pour différents faits de peu d'intérêt. Puis, sont appelés Louis Jeannotte, demeurant à Croix et sa femme, tous deux âgés de 40 ans, soigneuse, demeurant rue des Cinq-Voies. On voit, d'après les adresses des intéressés que les deux époux ne vivent pas sous le même toit et ne sont pas mariés.

Le tribunal prononce quelques condamnations pour différents faits de peu d'intérêt. Puis, sont appelés Louis Jeannotte, demeurant à Croix et sa femme, tous deux âgés de 40 ans, soigneuse, demeurant rue des Cinq-Voies. On voit, d'après les adresses des intéressés que les deux époux ne vivent pas sous le même toit et ne sont pas mariés.

Le tribunal prononce quelques condamnations pour différents faits de peu d'intérêt. Puis, sont appelés Louis Jeannotte, demeurant à Croix et sa femme, tous deux âgés de 40 ans, soigneuse, demeurant rue des Cinq-Voies. On voit, d'après les adresses des intéressés que les deux époux ne vivent pas sous le même toit et ne sont pas mariés.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'HALLUIN

Séance du 15 juin 1899. Le conseil municipal d'Halluin, s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 15 juin heures et demie dans la salle ordinaire des séances sous la présidence de M. Paul Lemaire, maire.

Étaient présents: MM. Ed. Lemaire, adjoint; L. Sion, L. Billel, J.-B. Coen, Odou-Loridan, Destailleurs, Mignon, Gatteau-Hepe, Debrin, Morel, Ed. Demestrielle, Delabail, Buisson, D'Halhin Duprez, Thierghien, Lacroix, Delsalle, Ch. Bonche et Olivier.

M. L. Sion est nommé secrétaire pour la session. Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté sans observation.

Comptes et budgets. — M. le secrétaire donne lecture du compte de l' Hospice pour 1898, qui s'élève en dépenses à 12,210 fr. 45, en recettes à 12,216 fr. 06, et présente par conséquent un excédent en recettes de 5 fr. 61.

Budget primitif de 1900. — M. le secrétaire donne lecture des articles figurant au budget primitif de 1900 qui s'élève en recettes ordinaires à 30,216 fr. 45, dont un excédent de 2,238 fr. 25.

Compte administratif de M. le Maire. — M. Lemaire, adjoint, prend la présidence, et M. le secrétaire donne lecture du compte administratif de M. le Maire qui se chiffre comme suit: Recettes ordinaires: 212,132 fr. 62; Recettes extraordinaires: 79,648 fr. 80; Recettes supplémentaires: 457,587 fr. 80.

Budget primitif de 1900. — M. le secrétaire donne lecture des articles figurant au budget primitif de 1900 qui s'élève en recettes ordinaires à 30,216 fr. 45, dont un excédent de 2,238 fr. 25.

Compte administratif de M. le Maire. — M. Lemaire, adjoint, prend la présidence, et M. le secrétaire donne lecture du compte administratif de M. le Maire qui se chiffre comme suit: Recettes ordinaires: 212,132 fr. 62; Recettes extraordinaires: 79,648 fr. 80; Recettes supplémentaires: 457,587 fr. 80.

Budget primitif de 1900. — M. le secrétaire donne lecture des articles figurant au budget primitif de 1900 qui s'élève en recettes ordinaires à 30,216 fr. 45, dont un excédent de 2,238 fr. 25.

Compte administratif de M. le Maire. — M. Lemaire, adjoint, prend la présidence, et M. le secrétaire donne lecture du compte administratif de M. le Maire qui se chiffre comme suit: Recettes ordinaires: 212,132 fr. 62; Recettes extraordinaires: 79,648 fr. 80; Recettes supplémentaires: 457,587 fr. 80.

Budget primitif de 1900. — M. le secrétaire donne lecture des articles figurant au budget primitif de 1900 qui s'élève en recettes ordinaires à 30,216 fr. 45, dont un excédent de 2,238 fr. 25.

Compte administratif de M. le Maire. — M. Lemaire, adjoint, prend la présidence, et M. le secrétaire donne lecture du compte administratif de M. le Maire qui se chiffre comme suit: Recettes ordinaires: 212,132 fr. 62; Recettes extraordinaires: 79,648 fr. 80; Recettes supplémentaires: 457,587 fr. 80.

Budget primitif de 1900. — M. le secrétaire donne lecture des articles figurant au budget primitif de 1900 qui s'élève en recettes ordinaires à 30,216 fr. 45, dont un excédent de 2,238 fr. 25.

Compte administratif de M. le Maire. — M. Lemaire, adjoint, prend la présidence, et M. le secrétaire donne lecture du compte administratif de M. le Maire qui se chiffre comme suit: Recettes ordinaires: 212,132 fr. 62; Recettes extraordinaires: 79,648 fr. 80; Recettes supplémentaires: 457,587 fr. 80.

Budget primitif de 1900. — M. le secrétaire donne lecture des articles figurant au budget primitif de 1900 qui s'élève en recettes ordinaires à 30,216 fr. 45, dont un excédent de 2,238 fr. 25.

Compte administratif de M. le Maire. — M. Lemaire, adjoint, prend la présidence, et M. le secrétaire donne lecture du compte administratif de M. le Maire qui se chiffre comme suit: Recettes ordinaires: 212,132 fr. 62; Recettes extraordinaires: 79,648 fr. 80; Recettes supplémentaires: 457,587 fr. 80.

Budget primitif de 1900. — M. le secrétaire donne lecture des articles figurant au budget primitif de 1900 qui s'élève en recettes ordinaires à 30,216 fr. 45, dont un excédent de 2,238 fr. 25.

Compte administratif de M. le Maire. — M. Lemaire, adjoint, prend la présidence, et M. le secrétaire donne lecture du compte administratif de M. le Maire qui se chiffre comme suit: Recettes ordinaires: 212,132 fr. 62; Recettes extraordinaires: 79,648 fr. 80; Recettes supplémentaires: 457,587 fr. 80.

Budget primitif de 1900. — M. le secrétaire donne lecture des articles figurant au budget primitif de 1900 qui s'élève en recettes ordinaires à 30,216 fr. 45, dont un excédent de 2,238 fr. 25.

Compte administratif de M. le Maire. — M. Lemaire, adjoint, prend la présidence, et M. le secrétaire donne lecture du compte administratif de M. le Maire qui se chiffre comme suit: Recettes ordinaires: 212,132 fr. 62; Recettes extraordinaires: 79,648 fr. 80; Recettes supplémentaires: 457,587 fr. 80.

Budget primitif de 1900. — M. le secrétaire donne lecture des articles figurant au budget primitif de 1900 qui s'élève en recettes ordinaires à 30,216 fr. 45, dont un excédent de 2,238 fr. 25.

Compte administratif de M. le Maire. — M. Lemaire, adjoint, prend la présidence, et M. le secrétaire donne lecture du compte administratif de M. le Maire qui se chiffre comme suit: Recettes ordinaires: 212,132 fr. 62; Recettes extraordinaires: 79,648 fr. 80; Recettes supplémentaires: 457,587 fr. 80.

Budget primitif de 1900. — M. le secrétaire donne lecture des articles figurant au budget primitif de 1900 qui s'élève en recettes ordinaires à 30,216 fr. 45, dont un excédent de 2,238 fr. 25.

Compte administratif de M. le Maire. — M. Lemaire, adjoint, prend la présidence, et M. le secrétaire donne lecture du compte administratif de M. le Maire qui se chiffre comme suit: Recettes ordinaires: 212,132 fr. 62; Recettes extraordinaires: 79,648 fr. 80; Recettes supplémentaires: 457,587 fr. 80.

Budget primitif de 1900. — M. le secrétaire donne lecture des articles figurant au budget primitif de 1900 qui s'élève en recettes ordinaires à 30,216 fr. 45, dont un excédent de 2,238 fr. 25.

Compte administratif de M. le Maire. — M. Lemaire, adjoint, prend la présidence, et M. le secrétaire donne lecture du compte administratif de M. le Maire qui se chiffre comme suit: Recettes ordinaires: 212,132 fr. 62; Recettes extraordinaires: 79,648 fr. 80; Recettes supplémentaires: 457,587 fr. 80.

Budget primitif de 1900. — M. le secrétaire donne lecture des articles figurant au budget primitif de 1900 qui s'élève en recettes ordinaires à 30,216 fr. 45, dont un excédent de 2,238 fr. 25.

Compte administratif de M. le Maire. — M. Lemaire, adjoint, prend la présidence, et M. le secrétaire donne lecture du compte administratif de M. le Maire qui se chiffre comme suit: Recettes ordinaires: 212,132 fr. 62; Recettes extraordinaires: 79,648 fr. 80; Recettes supplémentaires: 457,587 fr. 80.

Budget primitif de 1900. — M. le secrétaire donne lecture des articles figurant au budget primitif de 1900 qui s'élève en recettes ordinaires à 30,216 fr. 45, dont un excédent de 2,238 fr. 25.

Compte administratif de M. le Maire. — M. Lemaire, adjoint, prend la présidence, et M. le secrétaire donne lecture du compte administratif de M. le Maire qui se chiffre comme suit: Recettes ordinaires: 212,132 fr. 62; Recettes extraordinaires: 79,648 fr. 80; Recettes supplémentaires: 457,587 fr. 80.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 17 juin. — On croyait hier à l'urgence issue des négociations en vue de la formation d'un ministère de concentration républicaine; la seule nouvelle qui ait été donnée à ce sujet par les journaux du soir est que M. Waldeck-Rousseau sera nommé à donner l'ordre, au commissaire du gouvernement, d'abandonner l'accusation contre Dreyfus.

Quelques portefeuilles. — On parle, pour le portefeuille de l'Intérieur, de M. Rouvier, on parle de M. Casimir Périer, pour le portefeuille de la guerre; il serait ainsi nommé et Ministre à Rennes, c'est-à-dire, le chef des juges, devant qui il serait appelé à témoigner.

Un démenti de M. Casimir Périer. — Paris, 17 juin. — L'Agence Havas communique la note suivante: « Plusieurs journaux continuent à mettre M. Casimir Périer en cause au sujet de l'affaire Dreyfus. »

Un discours du général Mercier. — Paris, 17 juin. — M. René Dumont a fait, ce soir, sous les auspices de la Patrie française, une conférence dans la salle de la Société d'horticulture. La réunion était présidée par M. François Coppée, assisté de MM. Jules Lemaitre, Maurice Barrès, de M. Lamy, Marcel Dulois, etc. Le général Mercier a été vigoureusement acclamé aux cris de: « Vive l'armée! Vive Mercier! »

Un discours du général Mercier. — Paris, 17 juin. — M. René Dumont a fait, ce soir, sous les auspices de la Patrie française, une conférence dans la salle de la Société d'horticulture. La réunion était présidée par M. François Coppée, assisté de MM. Jules Lemaitre, Maurice Barrès, de M. Lamy, Marcel Dulois, etc. Le général Mercier a été vigoureusement acclamé aux cris de: « Vive l'armée! Vive Mercier! »

Un discours du général Mercier. — Paris, 17 juin. — M. René Dumont a fait, ce soir, sous les auspices de la Patrie française, une conférence dans la salle de la Société d'horticulture. La réunion était présidée par M. François Coppée, assisté de MM. Jules Lemaitre, Maurice Barrès, de M. Lamy, Marcel Dulois, etc. Le général Mercier a été vigoureusement acclamé aux cris de: « Vive l'armée! Vive Mercier! »

Un discours du général Mercier. — Paris, 17 juin. — M. René Dumont a fait, ce soir, sous les auspices de la Patrie française, une conférence dans la salle de la Société d'horticulture. La réunion était présidée par M. François Coppée, assisté de MM. Jules Lemaitre, Maurice Barrès, de M. Lamy, Marcel Dulois, etc. Le général Mercier a été vigoureusement acclamé aux cris de: « Vive l'armée! Vive Mercier! »

Un discours du général Mercier. — Paris, 17 juin. — M. René Dumont a fait, ce soir, sous les auspices de la Patrie française, une conférence dans la salle de la Société d'horticulture. La réunion était présidée par M. François Coppée, assisté de MM. Jules Lemaitre, Maurice Barrès, de M. Lamy, Marcel Dulois, etc. Le général Mercier a été vigoureusement acclamé aux cris de: « Vive l'armée! Vive Mercier! »

Un discours du général Mercier. — Paris, 17 juin. — M. René Dumont a fait, ce soir, sous les auspices de la Patrie française, une conférence dans la salle de la Société d'horticulture. La réunion était présidée par M. François Coppée, assisté de MM. Jules Lemaitre, Maurice Barrès, de M. Lamy, Marcel Dulois, etc. Le général Mercier a été vigoureusement acclamé aux cris de: « Vive l'armée! Vive Mercier! »

Un discours du général Mercier. — Paris, 17 juin. — M. René Dumont a fait, ce soir, sous les auspices de la Patrie française, une conférence dans la salle de la Société d'horticulture. La réunion était présidée par M. François Coppée, assisté de MM. Jules Lemaitre, Maurice Barrès, de M. Lamy, Marcel Dulois, etc. Le général Mercier a été vigoureusement acclamé aux cris de: « Vive l'armée! Vive Mercier! »

Un discours du général Mercier. — Paris, 17 juin. — M. René Dumont a fait, ce soir, sous les auspices de la Patrie française, une conférence dans la salle de la Société d'horticulture. La réunion était présidée par M. François Coppée, assisté de MM. Jules Lemaitre, Maurice Barrès, de M. Lamy, Marcel Dulois, etc. Le général Mercier a été vigoureusement acclamé aux cris de: « Vive l'armée! Vive Mercier! »

Un discours du général Mercier. — Paris, 17 juin. — M. René Dumont a fait, ce soir, sous les auspices de la Patrie française, une conférence dans la salle de la Société d'horticulture. La réunion était présidée par M. François Coppée, assisté de MM. Jules Lemaitre, Maurice Barrès, de M. Lamy, Marcel Dulois, etc. Le général Mercier a été vigoureusement acclamé aux cris de: « Vive l'armée! Vive Mercier! »

Un discours du général Mercier. — Paris, 17 juin. — M. René Dumont a fait, ce soir, sous les auspices de la Patrie française, une conférence dans la salle de la Société d'horticulture. La réunion était présidée par M. François Coppée, assisté de MM. Jules Lemaitre, Maurice Barrès, de M. Lamy, Marcel Dulois, etc. Le général Mercier a été vigoureusement acclamé aux cris de: « Vive l'armée! Vive Mercier! »

Un discours du général Mercier. — Paris, 17 juin. — M. René Dumont a fait, ce soir, sous les auspices de la Patrie française, une conférence dans la salle de la Société d'horticulture. La réunion était présidée par M. François Coppée, assisté de MM. Jules Lemaitre, Maurice Barrès, de M. Lamy, Marcel Dulois, etc. Le général Mercier a été vigoureusement acclamé aux cris de: « Vive l'armée! Vive Mercier! »

Un discours du général Mercier. — Paris, 17 juin. — M. René Dumont a fait, ce soir, sous les auspices de la Patrie française, une conférence dans la salle de la Société d'horticulture. La réunion était présidée par M. François Coppée, assisté de MM. Jules Lemaitre, Maurice Barrès, de M. Lamy, Marcel Dulois, etc. Le général Mercier a été vigoureusement acclamé aux cris de: « Vive l'armée! Vive Mercier! »

Un discours du général Mercier. — Paris, 17 juin. — M. René Dumont a fait, ce soir, sous les auspices de la Patrie française, une conférence dans la salle de la Société d'horticulture. La réunion était présidée par M. François Coppée, assisté de MM. Jules Lemaitre, Maurice Barrès, de M. Lamy, Marcel Dulois, etc. Le général Mercier a été vigoureusement acclamé aux cris de: « Vive l'armée! Vive Mercier! »

Un discours du général Mercier. — Paris, 17 juin. — M. René Dumont a fait, ce soir, sous les auspices de la Patrie française, une conférence dans la salle de la Société d'horticulture. La réunion était présidée par M. François Coppée, assisté de MM. Jules Lemaitre, Maurice Barrès, de M. Lamy, Marcel Dulois, etc. Le général Mercier a été vigoureusement acclamé aux cris de: « Vive l'armée! Vive Mercier! »

Un discours du général Mercier. — Paris, 17 juin. — M. René Dumont a fait, ce soir, sous les auspices de la Patrie française, une conférence dans la salle de la Société d'horticulture. La réunion était présidée par M. François Coppée, assisté de MM. Jules Lemaitre, Maurice Barrès, de M. Lamy, Marcel Dulois, etc. Le général Mercier a été vigoureusement acclamé aux cris de: « Vive l'armée! Vive Mercier! »

Un discours du général Mercier. — Paris, 17 juin. — M. René Dumont a fait, ce soir, sous les auspices de la Patrie française, une conférence dans la salle de la Société d'horticulture. La réunion était présidée par M. François Coppée, assisté de MM. Jules Lemaitre, Maurice Barrès, de M. Lamy, Marcel Dulois, etc. Le général Mercier a été vigoureusement acclamé aux cris de: « Vive l'armée! Vive Mercier! »

Un discours du général Mercier. — Paris, 17 juin. — M. René Dumont a fait, ce soir, sous les auspices de la Patrie française, une conférence dans la salle de la Société d'horticulture. La réunion était présidée par M. François Coppée, assisté de MM. Jules Lemaitre, Maurice Barrès, de M. Lamy, Marcel Dulois, etc. Le général Mercier a été vigoureusement acclamé aux cris de: « Vive l'armée! Vive Mercier! »

Un discours du général Mercier. — Paris, 17 juin. — M. René Dumont a fait, ce soir, sous les auspices de la Patrie française, une conférence dans la salle de la Société d'horticulture. La réunion était présidée par M. François Coppée, assisté de MM. Jules Lemaitre, Maurice Barrès, de M. Lamy, Marcel Dulois, etc. Le général Mercier a été vigoureusement acclamé aux cris de: « Vive l'armée! Vive Mercier! »

Un discours du général Mercier. — Paris, 17 juin. — M. René Dumont a fait, ce soir, sous les auspices de la Patrie française, une conférence dans la salle de la Société d'horticulture. La réunion était présidée par M. François Coppée, assisté de MM. Jules Lemaitre, Maurice Barrès, de M. Lamy, Marcel Dulois, etc. Le général Mercier a été vigoureusement acclamé aux cris de: « Vive l'armée! Vive Mercier! »

Un discours du général Mercier. — Paris, 17 juin. — M. René Dumont a fait, ce soir, sous les auspices de la Patrie française, une conférence dans la salle de la Société d'horticulture. La réunion était présidée par M. François Coppée, assisté de MM. Jules Lemaitre, Maurice Barrès, de M. Lamy, Marcel Dulois, etc. Le général Mercier a été vigoureusement acclamé aux cris de: « Vive l'armée! Vive Mercier! »

Un discours du général Mercier. — Paris, 17 juin. — M. René Dumont a fait, ce soir, sous les auspices de la Patrie française, une conférence dans la salle de la Société d'horticulture. La réunion était présidée par M. François Coppée, assisté de MM. Jules Lemaitre, Maurice Barrès, de M. Lamy, Marcel Dulois, etc. Le général Mercier a été vigoureusement acclamé aux cris de: « Vive l'armée! Vive Mercier! »

Un discours du général Mercier. — Paris, 17 juin. — M. René Dumont a fait, ce soir, sous les auspices de la Patrie française, une conférence dans la salle de la Société d'horticulture. La réunion était présidée par M. François Coppée, assisté de MM. Jules Lemaitre, Maurice Barrès, de M. Lamy, Marcel Dulois, etc. Le général Mercier a été vigoureusement acclamé aux cris de: « Vive l'armée! Vive Mercier! »

Un discours du général Mercier. — Paris, 17 juin. — M. René Dumont a fait, ce soir, sous les auspices de la Patrie française, une conférence dans la salle de la Société d'horticulture. La réunion était présidée par M. François Coppée, assisté de MM. Jules Lemaitre, Maurice Barrès, de M. Lamy, Marcel Dulois, etc. Le général Mercier a été vigoureusement acclamé aux cris de: « Vive l'armée! Vive Mercier! »

Un discours du général Mercier. — Paris, 17 juin. — M. René Dumont a fait, ce soir, sous les auspices de la Patrie française, une conférence dans la salle de la Société d'horticulture. La réunion était présidée par M. François Coppée, assisté de MM. Jules Lemaitre, Maurice Barrès, de M. Lamy, Marcel Dulois, etc. Le général Mercier a été vigoureusement acclamé aux cris de: « Vive l'armée! Vive Mercier! »

Un discours du général Mercier. — Paris, 17 juin. — M. René Dumont a fait, ce soir, sous les auspices de la Patrie française, une conférence dans la salle de la Société d'horticulture. La réunion était présidée par M. François Coppée, assisté de MM. Jules Lemaitre, Maurice Barrès, de M. Lamy, Marcel Dulois, etc. Le général Mercier a été vigoureusement acclamé aux cris de: « Vive l'armée! Vive Mercier! »

Un discours du général Mercier. — Paris, 17 juin. — M. René Dumont a fait, ce soir, sous les auspices de la Patrie française, une conférence dans la salle de la Société d'horticulture. La réunion était présidée par M. François Coppée, assisté de MM. Jules Lemaitre, Maurice Barrès, de M. Lamy, Marcel Dulois, etc. Le général Mercier a été vigoureusement acclamé aux cris de: « Vive l'armée! Vive Mercier! »

Un discours du général Mercier. — Paris, 17 juin. — M. René Dumont a fait, ce soir, sous les auspices de la Patrie française, une conférence dans la salle de la Société d'horticulture. La réunion était présidée par M. François Coppée, assisté de MM. Jules Lemaitre, Maurice Barrès, de M. Lamy, Marcel Dulois, etc. Le général Mercier a été vigoureusement acclamé aux cris de: « Vive l'armée! Vive Mercier! »

La Maison Blanche MENU DU 18 JUIN 1899 Aperçu de quelques prix: Bifteck pommes russes... 6.00 Omlette nature... 0.75

RESTAURANT DE LA BRASSERIE DU NORD Place de la Gare, n° 6, ROUBAIX Dîners et soupers à 1 fr. 25, 1 fr. 50 et 2 fr., de 6 à 9 heures et de 4 à 10 heures. Service par petites tables.

DERNIÈRES NOUVELLES LOCALES ROUBAIX Un commencement d'incendie, rue de la République. — Dans la nuit de samedi à dimanche, vers dix heures, un commencement d'incendie s'est déclaré dans une cour de la rue de la Redoute.

ÉTAT-CIVIL. — ROUBAIX. — Déclarations de naissances du samedi 17 juin. — Paul Wourfoud, rue de la République, 11; Jeanne Marie, rue de la République, 11; Louis Marie, rue de la République, 11.

HOTEL FERRAILE MENU DU DIMANCHE 18 JUIN 1899 3 fr. 10 vin compris Potage sauté — Jambon Perrigoux — Fricandeau à l'oscille

DERNIÈRE HEURE

M. WALDECK-ROUSSEAU CHARGÉ DE FORMER UN CABINET

Paris, 17 juin. — M. Waldeck-Rousseau, mandé par le président de la République, est arrivé à neuf heures cinq minutes en train à Paris. M. Loubet lui a offert la mission de former un cabinet.

Voici le texte de la note officielle qui a été communiée à la presse à dix heures quinze: « M. Waldeck-Rousseau a été reçu à neuf heures par M. le Président de la République, qui lui a remis le portefeuille de la justice, le désir de rééditer jusqu'à demain, avant de prendre aucune solution. »

Paris, 17 juin. — On dit que M. Waldeck-Rousseau, depuis qu'il est ministre, a été très apprécié par le pouvoir. M. Waldeck-Rousseau et les socialistes. — Depuis plus de huit jours, le sénateur de la Haute-Loire, a officiellement commencé ses négociations. Il est allé trouver M. Millerand, et lui a demandé quel accueil lui feraient les socialistes.

M. Millerand a répondu à M. Waldeck-Rousseau qu'il lui ferait le meilleur accueil. Une longue conversation s'engagea alors, au cours de laquelle les deux interlocuteurs tombèrent d'accord que les circonstances favorables à la constitution d'un Cabinet de concentration républicaine, réunissant, dans son sein, pour coopérer à cette défense, des représentants de toutes les nuances de l'opinion républicaine, socialistes compris.

A ce cabinet devait suffire la tâche de liquider l'affaire Dreyfus, de restaurer la suprématie civile et de s'en aller ensuite à la présidence de la République. Ceci établi, — c'est toujours M. Millerand qui le raconte, — M. Waldeck-Rousseau déclara à M. Millerand qu'il avait songé à lui pour le portefeuille de la justice, mais qu'il hésitait entre lui et le sénateur Béranger: le cas échéant, pourrait-il le compléter par vous.

Après avoir proposé à M. Waldeck-Rousseau la candidature de M. Viviani, M. Millerand lui déclara qu'il se tenait à sa disposition à deux conditions: la première, que le Cabinet Waldeck-Rousseau combattait toutes les formes de monarchie; la seconde, que le Cabinet Waldeck-Rousseau acceptait les conditions et portait la promesse du concours du leader socialiste.

Ajoutons qu'au cours de cette conversation, M. Waldeck-Rousseau laissa entendre qu'il désirerait, pour son propre compte, prendre la présidence du Conseil sans portefeuille.

La liquidation

Nous avons cherché à savoir quels étaient les points sur lesquels porterait la liquidation. Les amis, anciens et nouveaux, de M. Waldeck-Rousseau se sont montrés très discrets à cet égard. Nous pouvons dire toutefois que M. Waldeck-Rousseau sera décidé à donner l'ordre, au commissaire du gouvernement, d'abandonner l'accusation contre Dreyfus.

Il élargirait le général Zurlinden, il frapperait intolamment tous les officiers à